Transports lacustres

CGN : Compagnie générale de navigation sur le Léman

3100 Lausanne-Ouchy – St-Gingolph (cadre 3100) **3150 Lausanne-Ouchy – Genève (cadre 3150)**	
Nombreuses propositions d'améliorations pour le transport touristique	Les propositions émises sont pertinentes d'un point de vue commercial, toutefois elles ne sont pas réalisables opérationnellement, compte tenu de marges trop faibles dans le calcul des vitesses et des tours de service.
Prévoir une course Ouchy – Le Bouveret pour une arrivée à 9h30 au Bouveret	Ce trajet très matinal ne correspond pas à la demande ; de plus, il nécessiterait un équipage supplémentaire en service ou des suppressions de courses durant l'après-midi.
Les courses touristiques du dimanches (231-232-233-236 et 330-331) devraient circuler dès février (au lieu du 12 mars 2027)	Le calendrier de maintenance des bateaux effectuant des courses touristiques ne permet pas de disposer de ces bateaux avant mi-mars 2027.
Il faut étendre la période touristique du 10 avril au 24 octobre 2027 (au lieu du 24 avril au 3 octobre 2027)	L'allongement de la période touristique nécessite un engagement plus soutenu des unités Belle Epoque, de même qu'une réduction de leur période de maintenance. Compte tenu des travaux hivernaux à effectuer sur ces unités, une anticipation de la période d'horaire du printemps n'est pas envisageable.
La desserte de St-Sulpice, Morges et St-Prex est encore réduite, termine déjà le 3 octobre (desserte suspendue 7 mois/an)	Les dessertes de St-Sulpice, Morges et St-Prex ont été étendues depuis quelques années, avec une desserte quotidienne dès le mois de juin et jusqu'à mi-septembre (anciennement juillet et août). Cette desserte quotidienne est maintenue sur une période identique en 2027, soit de juin au lundi du Jeûne fédéral.
Les débarcadères de Nernier et Territet sont purement et simplement mis de côté pour les bateaux Belle Époque	La desserte de Territet a été suspendue afin de détendre le temps de parcours pour les courses effectuant les « Riviera Tours », i.e. des croisières de 120' dans le haut-lac, tout en conservant le même nombre de croisières / jour. La desserte de Nernier est suspendue, car les commanditaires français ne financent pas cette desserte touristique.
Pourquoi le bateau du soir Ouchy-Yvoire et retour, voire jusqu'à Genève, est supprimé les dimanche, lundi et mardi	Les croisières « du soir » Genève – Yvoire et Lausanne – Yvoire ne circulent plus les dimanches, lundis et mardis depuis 2026, dans le cadre d'une réorganisation de l'offre en lien avec la demande effective.

N1 Lausanne-Ouchy – Evian-les-Bains (cadre 3151)	
Les horaires de la ligne N1 sont encore en discussion avec les autorités françaises, l'horaire définitif devrait être connu en octobre 2026.	
Demande de mieux répartir les courses entre 16h50 et 18h20 **Retarder de 10 minutes les départs de 18h20 et 19h20**	La construction de l'horaire de la ligne N1 se base sur la logique suivante. Le départ de Lausanne à la minute 20 est planifié pour donner une arrivée à Evian à la minute 55, ce qui laisse une vingtaine de minutes aux voyageurs souhaitant se rendre à la gare d'Evian pour poursuivre leur trajet (départ LEX L1 ou TER à la minute 21). Et par symétrie, la chaine est aussi donnée dans l'autre sens (arrivée LEX L1 ou TER d'Annemasse à la minute 39, bateau pour Lausanne à la minute 05). La DGMR ne souhaite pas rompre ces chaines de transport en retardant les départs des bateaux de 10 minutes en direction d'Evian. De plus, le calage des départs depuis Lausanne permet de maximiser les correspondances à l'arrivée des différentes courses à Evian, en concertation avec le gestionnaire des horaires du réseau Eva'd.
Ajouter un départ à 18h30 le samedi soir	Le financement de cet aller-retour supplémentaire est en cours d'étude.

N2 Lausanne-Ouchy – Thonon-les-Bains (cadre 3152)	
L'offre sur cette ligne est insuffisante	Offre horaire en adéquation avec les capacités financières des commanditaires.
Ajouter une course à 15h25 au départ d'Ouchy, pour permettre aux parents souhaitant récupérer leurs enfants à l'école	L'indemnité versée par les commanditaires ne permet pas d'ajouter cet aller-retour supplémentaire.
Pourquoi n'y a-t-il aucun bateau entre 9h et 16h la journée ?	L'indemnité versée par les commanditaires ne permet pas d'ajouter des allers-retours supplémentaires. Il y a une course de Lausanne-Ouchy (13h25) à Thonon 14h15 et son retour.
Manque un bateau pour Thonon à 19h25	L'indemnité versée par les commanditaires ne permet pas d'ajouter cet aller-retour supplémentaire.
Le samedi, manque un départ de Thonon à 7h25 pour Ouchy et d'Ouchy à 18h25 pour Thonon	L'indemnité versée par les commanditaires ne permet pas d'ajouter cet aller-retour supplémentaire.